

# Éditorial

## Quelques problèmes concernant les références à la littérature

C'est maintenant pratique courante de se reporter à la littérature pertinente pour préparer des articles destinés à paraître dans des revues professionnelles offrant des comptes rendus sur des études de recherches ou discutant de questions de grande portée. La référence comme telle peut être employée pour souligner l'importance du problème sous observation, pour brosser un tableau des connaissances déjà acquises, pour justifier la méthodologie utilisée, pour comparer les derniers résultats aux précédents, ou pour venir à l'appui des interprétations avancées ou des conclusions tirées. Ce procédé joue un rôle considérable au niveau de l'avancement de la science. Tel que mentionné par de Lacey<sup>1</sup> une référence erronée à un ouvrage rédigé par d'autres signifie "qu'une contre-vérité devient vérité acceptée".

Un sérieux problème survient lorsque la citation renvoyant à la référence contient tellement d'erreurs que le lecteur ne peut, à toutes fins pratiques, repérer le document de source. Dans une étude de 150 références prélevées au hasard et tirées de trois revues touchant le domaine de la santé publique, édition Mai 1986, Eichorn et Yankauer<sup>2</sup> ont constaté que 5 ou 3% d'entre elles tombaient dans cette catégorie. De Lacey<sup>1</sup>, pour sa part, a observé un taux plus élevé après avoir examiné 300 références prélevées au hasard dans le premier numéro de six revues médicales publiées en 1984, soit 8%, appartenant à cette catégorie.

Eichorn et Yankauer<sup>2</sup> ont constaté que le taux d'erreurs de citations par référence correspondait étroitement au nombre de références utilisées dans l'article, suggérant ainsi que plus la tâche de citer avec précision prend de l'ampleur, plus les auteurs deviennent négligents. Ils notent que: "la vérification des citations pourrait, en théorie, faire partie intégrante de la mise au point, mais peu de revues peuvent se permettre ce luxe". De toute évidence, l'auteur doit se charger personnellement de l'exactitude des citations. La tâche de vérifier l'orthographe des noms d'auteurs, de l'année de publication, du volume, des numéros de pages des revues, n'est pas facile. L'auteur ne peut pas s'abstenir de méticuleusement reviser son texte d'une façon systématique durant l'élaboration de son travail—commençant dès qu'il extrait les citations des sources, au moment où il les inscrit dans la section des références à la fin du manuscrit, et finalement lorsqu'il compare les épreuves de l'imprimeur au manuscrit.

L'autre problème important occasionnant des conséquences plus sérieuses survient lorsque des références inexactes ou fallacieuses sont puisées d'ouvrages antérieurs. De Lacey<sup>1</sup> a relevé de telles erreurs dans 6% des cas et, les considérant d'une telle gravité, les a qualifiées de "sérieusement trompeuses". D'après Eichorn et Yankauer<sup>2</sup> ces erreurs qu'eux désignent "majeures" peuvent être retrouvées dans 15% des cas.

Ces références erronées ou fallacieuses à des travaux antérieurs peuvent être divisées en plusieurs catégories, cependant seulement deux d'entre elles sont examinées ici. La première porte sur les erreurs dans le traitement libéral des données numériques contenues dans la référence citée, donnant ainsi une impression fautive et complètement dénaturée des résultats. Récemment, un exemple m'a frappé alors que je révisais un manuscrit qui avait été soumis à cette revue. L'auteur déclarait que: "Il a été démontré que 41.3% des hospitalisations de personnes âgées de 61 ans et plus sont dues à des maladies médicamenteuses. Inspiré par mes lectures antérieures, j'étais convaincu que ce chiffre était beaucoup trop élevé. J'ai donc vérifié la référence à l'appui<sup>3</sup> qui, pour autant, n'offrait aucune nouvelles données d'où un tel chiffre aurait pu être calculé, mais citait seulement un article précédent de Lundin et al.<sup>4</sup>. Lundin, à son tour, n'avait pas personnellement mené l'enquête de recherches en question mais citait un autre article rédigé plus tôt encore par Caranasos et al.<sup>5</sup>. Ce dernier avait fait les recherches mais nulle part dans cet article pouvait-on distinguer que 41.3% des hospitalisations de personnes âgées de 61 ans et plus sont dues à des maladies médicamenteuses. Le Tableau 1 illustre le nombre total d'hospitalisations ainsi que le nombre d'hospitalisations causées par des maladies médicamenteuses, selon les groupes d'âge, sans aucun pourcentage. Parmi les 1,910 personnes hospitalisées âgées de 61 ans et plus, 73 ou 3.8% avaient été admises suivant une réaction médicamenteuse, loin de 41.3%. Lundin et al ont probablement abouti à ce pourcentage en divisant les 73 hospitalisations causées par des maladies médicamenteuses par 177, nombre qui représente le total des hospitalisations causées par des maladies médicamenteuses, incluant tous les groupes d'âge (produisant un quotient de 41.24%, arrondi à 41.2% et non 41.3%). Donc, ils ont utilisé le mauvais dénominateur pour le taux qu'ils ont dit calculer. Au lieu d'établir une proportion entre le nombre total d'hospitalisations chez les gens âgés (1,910) et le nombre d'hospitalisations causées par des maladies médicamenteuses chez les personnes âgées (73), ils ont établi une proportion entre le nombre d'hospitalisations causées par des maladies médicamenteuses chez les gens âgés (73) et le nombre d'hospitalisations causées par des maladies médicamenteuses parmi tous les groupes d'âge (177). Leur erreur combinée à une référence ultérieure non-critiquée des "résultats" obtenus par d'autres ont perpétué cette surestimation frappante et erronée de l'importance de ce problème.

Une catégorie générale de références inexactes ou fallacieuses à des travaux déjà publiés comprend les cas sérieusement trompeurs, tels que décrits par de Lacey<sup>1</sup> où la référence "ne ressemblait que faiblement au matériel de source" ainsi que les cas majeurs, tels que décrits par Eichorn et Yankauer<sup>2</sup> où la référence "ne réussissait pas à justifier, n'avait aucun rapport avec ou contredisait même l'assertion de l'auteur". Dans l'exemple cité par de Lacey, l'auteur, en parlant de patients atteints du syndrome de Korsakoff, déclarait que "plusieurs études ont démontré que la capacité de

la mémoire immédiate demeure intacte.” Toutefois, une des deux références utilisées à l’appui de cette déclaration était un article portant sur les aspects psychologiques de la réhabilitation dans les cas de blessures cérébrales, sans mention faite aux patients atteints du syndrome de Korsakoff. Dans l’exemple offert par Eichorn et Yankauer, l’auteur, en présentant les résultats d’une analyse sur le niveau de plomb dans le sang des sujets humains qui participaient à son étude, déclarait que “les niveaux sanguins moyens retrouvés dans notre population sont inférieurs à ceux qui sont normalement associés à l’insuffisance rénale”. Cependant, la référence citée offrait un compte rendu sur les liens qui existent entre les niveaux sanguins et l’insuffisance rénale chez les rats.

De Lacey et al,<sup>1</sup> sont d’avis que la précision des références est d’abord et avant tout la responsabilité de l’auteur. Toutefois, ils ajoutent que: “les éditeurs pourraient aider ou encourager les auteurs à être plus précis—par exemple, les revues pourraient consacrer une colonne bien en vue intitulée “Citations Inexactes”. L’auteur faussement cité pourrait se plaindre auprès du rédacteur en chef qui, s’il consent, accepterait alors de publier la citation inexacte sous ce titre. Une chronique publiant les déformations graves devrait encourager certains auteurs à devenir plus consciencieux et inciter les plus désinvoltes à être plus prudents. Possiblement, mais je doute fort qu’une stratégie voulant que l’auteur victime de déformation remarque dans un premier temps l’erreur pour ensuite réagir en conséquence, puisse remédier sensiblement à la situation. Eichorn et Yankauer<sup>2</sup> croient que la précision des références “ne peut possiblement pas être la responsabilité des revues” mais que “ce sont plutôt les auteurs qui doivent se soumettre à cette obligation”. Dans le but de réduire le problème, ils proposent que “l’auteur informe les lecteurs s’il cite des chiffres qui ne font pas partie du texte original mais qui sont calculés en partant de ses données, ou s’il interprète les données différemment de l’auteur original”, une recommandation que j’endors de tout coeur. En plus, ils ajoutent que: “les erreurs de citations pourraient être évitées en lisant le document de source dans son intégrité et consciencieusement”. Dans la mesure où ces gauchissements ou ces erreurs sont causés par pure négligence de la part de l’auteur, une lecture plus attentive du texte original et un soin plus particulier dans la rédaction des références à inclure dans le manuscrit contribueraient à la réduction de ce problème. Cependant, j’estime qu’une forte proportion de ces erreurs découle de préjugés involontaires ou même de négligence délibérée de la part de l’auteur lorsqu’il s’engage, d’une façon irréfléchie, à avancer des preuves qui appuyeront ses conclusions tout en espérant que sa négligence passera inaperçue. C’est en augmentant la possibilité d’être découvert et intimidé que ces erreurs diminueront et c’est en ayant recours aux services d’éditeurs et de critiques, plutôt qu’en attendant d’être notifié par l’auteur victime de déformation, que le but sera effectivement atteint. Bien qu’on ne s’attende pas à ce que les éditeurs lisent systématiquement toutes les références contenues dans les manuscrits, ils devraient néanmoins

prendre le temps de lire le manuscrit avant de le soumettre au critique. Cette lecture leur permettrait d'examiner les références à des ouvrages antérieurs. Aussi, ils pourraient personnellement vérifier les références qu'ils jugent louches, celles qui, selon eux, exercent un impact particulier sur le manuscrit, ou encore en vérifier quelques unes au hasard. S'ils sont trop occupés pour le faire, certains possèdent les fonds nécessaires pour embaucher un assistant compétent qui assumera cette tâche. Le critique, pour sa part, pourrait être sensibilisé à ce problème dans le but d'essayer de vérifier les références louches à des travaux antérieurs. Une méthode préventive pourrait aussi être utilisée en incluant une note dans les directives de la revue destinées aux auteurs, les avertissant que le contenu des références à des travaux antérieurs sera examiné, de temps en temps du moins, en vue d'en assurer la précision.

#### REFERENCES

- <sup>1</sup> De Lacey G., Record C., and Wade J., 1985. How accurate are quotations and references in medical journals? *Brit Med Journal* 291:884-886.
- <sup>2</sup> Eichorn P. and Yankauer A., 1987. Do authors check their references? A survey of accuracy of references in three public health journals. *Amer J of Pub Health* 77:1011-1012.
- <sup>3</sup> Clark B.G. and Vestal R.E., 1984. Adverse drug reactions in the elderly: case studies. *Geriatrics* 39:53-66.
- <sup>4</sup> Lundin D.V., Eros P.A., Melloh J. and Sands J.E', 1980. Evaluation of independent elderly in the responsible use of prescription medications. *Drug Intell Clin Pharm* 14:335-342.
- <sup>5</sup> Caranasos G.J., Stewart R.B., and Cliff L.E., 1974. Drug-induced illness leading to hospitalization. *J Amer Med Assoc* 228: 713717.